



**Monsieur Jean-Loup SALZMANN**  
**Président de la CPU**  
**103 bd St Michel**  
**75005 PARIS**

01 55 82 83 06  
cabs@cgt.fr

Montreuil, le 24 avril 2015

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité réagir récemment au sujet d'une déclaration de la CGT FERC-SUP publiée le 19 février dernier.

Vous le savez, la CGT a émis les plus vives critiques à l'encontre de la loi LRU qui consacrait l'autonomie des universités et de la loi Fioraso qui l'a poursuivie et amplifiée avec l'injonction au regroupement des établissements dans les Communautés d'universités et d'établissements. Elle a soutenu les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ont vu dans ces lois une remise en cause de l'universalité des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, un affaiblissement du rôle de l'État dans la définition d'une politique nationale en la matière, gage du rayonnement scientifique, technique et culturel de notre pays.

Aujourd'hui, les personnels constatent, et avec eux un certain nombre de présidents d'universités, l'insuffisance manifeste des budgets alloués pour permettre un fonctionnement satisfaisant des enseignements, des laboratoires de recherche et améliorer les conditions de travail. Devant la pénurie budgétaire, les arbitrages s'opèrent entre le niveau de recrutement des personnels et les budgets de fonctionnement des établissements. Les postes sont gelés ou supprimés et la précarité ne cesse de croître dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les conséquences en sont nécessairement une inégalité de traitement et de déroulement de carrière des agents qui relèvent pourtant -ou devraient relever- du même statut de la fonction publique d'État.

C'était un risque identifié dès le projet de loi portant autonomie des universités. Il ne faut donc pas s'étonner aujourd'hui des difficultés rencontrées par les personnels dans l'exercice de leur mission de recherche et d'enseignement et de leur sentiment de devoir financer eux-mêmes par leurs sacrifices, les politiques d'austérité mises en œuvre à l'université comme partout ailleurs.

La loi LRU et la loi Fioraso, en organisant et en poursuivant le désengagement de l'État au profit d'instances de gouvernance locales confère de fait aux Présidents d'Université la responsabilité de ces arbitrages.

Les personnels dénoncent ce désengagement financier de l'État qui s'accélère avec les réformes libérales. Ils revendiquent le maintien du cadre national de gestion qui relève du dialogue social entre l'État et les organisations syndicales représentatives des personnels.

Cette situation faite aux personnels, aux enseignements et aux moyens pour la recherche remet en cause l'accès égal pour toutes et tous à l'enseignement supérieur, qui est un des fondements de notre pacte républicain. De même elle tend à remettre en cause le cadre national des diplômes qui constituent le socle des qualifications et des garanties collectives des salariés de notre pays.

Une autre politique est nécessaire, qui permette de retrouver une cohérence nationale et une ambition nouvelle pour notre service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Garantir un haut niveau de connaissance de la société et des citoyens relève aussi de l'exercice effectif de la démocratie dans les instances de gouvernance de l'université avec une représentation équilibrée de tous les personnels dans les différents conseils. L'indépendance des enseignants-chercheurs à l'égard des pouvoirs en place, politiques ou économiques doit être préservée et doit permettre à la communauté scientifique de rester maître de ses champs de recherche et de l'organisation de ses services. Cela demande un haut niveau de règles de cohérence nationales et leur respect dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

C'est là me semble-t-il que se joue le débat qui devrait rassembler la communauté universitaire, avec d'autres, autour d'un projet de service public pour l'université, une communauté composée des personnels techniques et administratifs, des enseignants, des étudiants et dont les présidents d'université sont partie intégrante.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

**Philippe MARTINEZ**  
Secrétaire général de la CGT